



HAL
open science

Sondage. Ceyssat. Col de Ceyssat
Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Frédéric Trément. Sondage. Ceyssat. Col de Ceyssat. Bilan Scientifique - Direction régionale des affaires culturelles Auvergne, Service régional de l'archéologie, 2002, pp.135-136. halshs-01839799

HAL Id: halshs-01839799

<https://shs.hal.science/halshs-01839799>

Submitted on 12 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

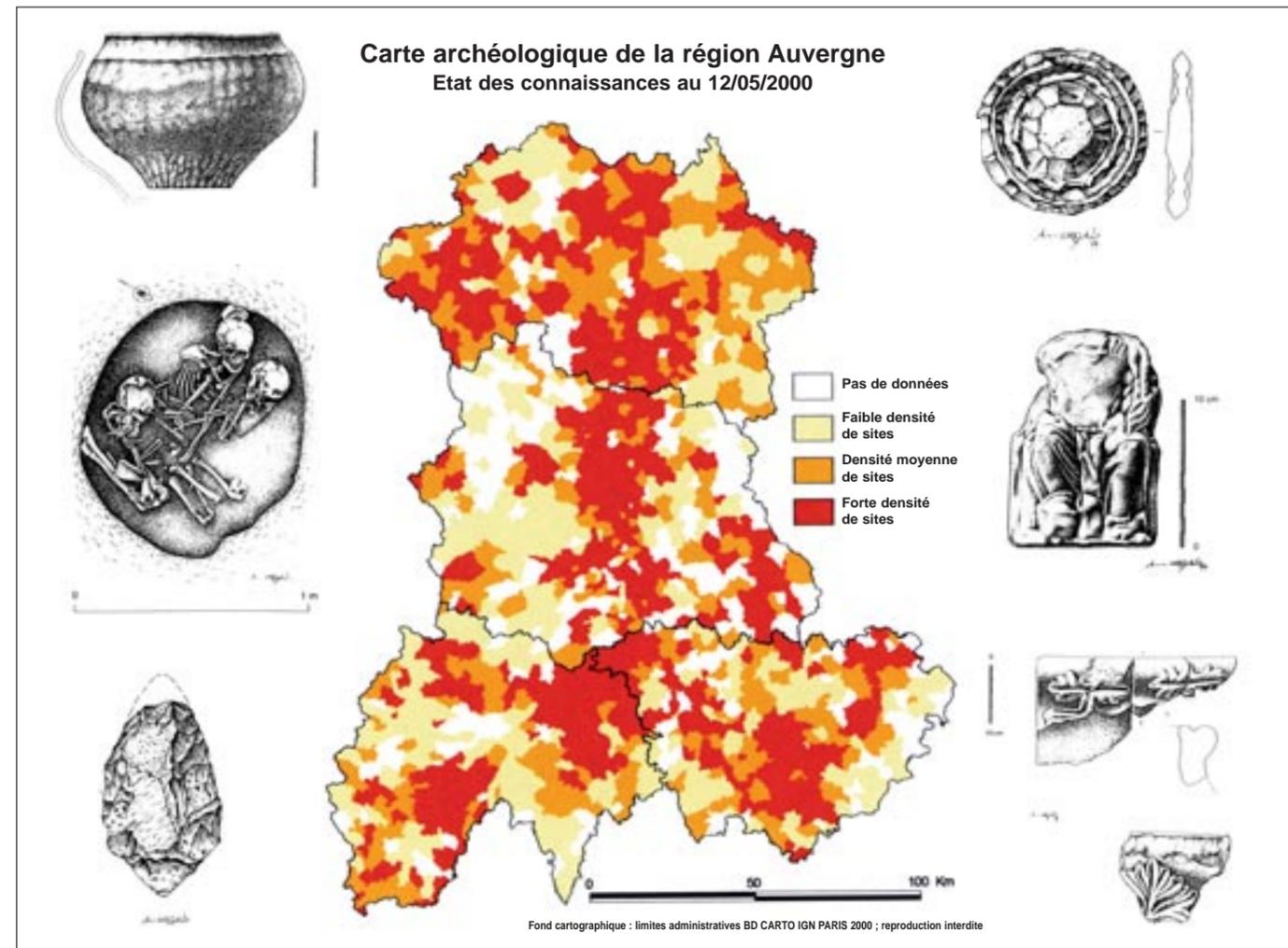
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
A U V E R G N E

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 0



LISTE DES BILANS

- | | | |
|---------------------------|---------------------------------|--|
| ■ 1 ALSACE | ■ 12 LIMOUSIN | ■ 23 GUADELOUPE |
| ■ 2 AQUITAINE | ■ 13 LORRAINE | ■ 24 MARTINIQUE |
| ■ 3 AUVERGNE | ■ 14 MIDI-PYRÉNÉES | ■ 25 GUYANE |
| ■ 4 BOURGOGNE | ■ 15 NORD-PAS-DE-CALAIS | ■ 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES |
| ■ 5 BRETAGNE | ■ 16 BASSE-NORMANDIE | ■ 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE |
| ■ 6 CENTRE | ■ 17 HAUTE-NORMANDIE | |
| ■ 7 CHAMPAGNE-ARDENNE | ■ 18 PAYS-DE-LA-LOIRE | |
| ■ 8 CORSE | ■ 19 PICARDIE | |
| ■ 9 FRANCHE-COMTÉ | ■ 20 POITOU-CHARENTES | |
| ■ 10 ÎLE-DE-FRANCE | ■ 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR | |
| ■ 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON | ■ 22 RHÔNE-ALPES | |

PREFECTURE DE LA REGION

A U V E R G N E

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 0

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA REGION
AUVERGNE**

2000

**MINISTERE
DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE**

2002

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Hôtel de Chazerat
4 rue Pascal
BP 378
63010 Clermont-Ferrand - cedex 1

SERVICE REGIONAL DE L' ARCHEOLOGIE

Hôtel de Chazerat
4 rue Pascal
BP 378
63010 Clermont-Ferrand - cedex 1

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en région
(aux plans scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.*

*Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Couverture :
cartographie du patrimoine archéologique de l'Auvergne élaborée en 2000 par le SRA
(Y. Rialland) dans le cadre de l'actualisation des schémas départementaux des carrières
et quelques dessins archéologiques d'A. Urgal*

*Coordination, tableaux et bibliographie : Bernadette Fizellier-Sauget
Cartes départementales : Philippe Arnaud, Elisabeth Lacoste et Yannick Rialland
Saisie : Isabelle Védrine, Bernadette Fizellier-Sauget et les auteurs
Relecture : Bernadette Fizellier-Sauget*

Imprimerie : Gerbert, Aurillac

**ISSN 1240 – 8654 2001
MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

AUVERGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 0 0

Préface 7

Hommage à Alain Lagrue 8

Résultats scientifiques significatifs 9

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 13

Présentation de la carte archéologique d'Auvergne 14

PROSPECTION-INVENTAIRE 1999 22

ALLIER

Blomard

CANTAL

Celles

Fournoles, Maurs, Montmurat, Saint-Constant, Saint-Santin-de-Maurs et Le-Trioulou
Canton de Mauriac

Omps, Pers, Saint-Etienne-Cantalès, Saint-Gérons et Saint-Mamet-La-Salvetat
Canton de Salers

HAUTE-LOIRE

Mazeyrat d'Allier

Yssingeaux

PUY-DE-DÔME

Aigueperse, Artonne et Aubiat

Authezat, Plauzat et Saint-Sandoux

Biollet, Charensat, Espinasse, Roche-d'Agout, Vergheas et Villosanges

Blot-l'Église : mines gallo-romaines

Bourg-Lastic : hameau de Tauvert

Cébazat, Gerzat et Ménétrol

Ceyssat, Mazaye, Olby, Saint-Pierre-Le-Chastel et Saint-Ours-Les-Roches

Chanonat, Pérignat-Les-Sarliève, La Roche-Blanche et Romagnat

Chapdes-Beaufort, Les Ancizes-Comps et Saint-Jacques d'Ambur

Chappes et Ennezat

Dallet, Lempdes, Lussat, Malintrat, Les Martres-d'Artière, Mezel et Pont-du-Château

Le Broc (Carcoirat), Issoire, Orbeil et Parentignat

Lussat, Malintrat et Saint-Beauzire

Riom

Saint-Beauzire

Territoire de la Limagne des Buttes

ALLIER

Forêt domaniale de Tronçais

CANTAL

Allanche, Chalinargues et Vernols
Cantons de Pierrefort, Saint-Flour nord et sud
Canton de Saignes

HAUTE-LOIRE

Blesle et Saint-Etienne-sur-Blesle
Saint-Paulien
Yssingeaux

PUY-DE-DÔME

Cantons d'Aigueperse, Randan, Maringues, Ennezat, Combronde, Gerzat,
Pont-du-Château, Riom et Lezoux
Aulnat, Chavaroux et Les Martres-d'Artière
Beauregard-L'Evêque
Ceyssat, Orcines et Saint-Genès-Champanelle
Chappes et Ennezat
Chaptuzat
Corent
Saint-Beauzire
Plaine de la Limagne et du Lembronnais
La Roche-Blanche, Chanonat, Pérignat-les-Sarliève et Romagnat

Travaux et recherches archéologiques de terrain 2000

56

ALLIER

56

Tableau des opérations autorisées**Carte des opérations autorisées**

Billezois, Périgny et Lapalisse : RD 907, déviation de Billezois
Billezois : Falconnière
Bourbon L'Archambault : rue du Parc
Chareil-Cintrat : château de Bas-Chareil
Chassenard : église Saint-Georges
Diou : Les Charbonnières et Saligny-sur-Roudon : Les Larmiers
Hérisson : basse-cour du château
Lapalisse : ZAC des Prés de la Grande Route – ZAC des Rosières
Lapalisse : Les Joncs
Lapalisse : avenue Jean Macé
Lurcy-Lévis : place de l'église
Montluçon : esplanade du Château
Néris-les-Bains : rue des Fleurs et rue Pasteur
Saint-Didier-La-Forêt : abbaye Saint-Gilbert – Les Fondets
Saint-Menoux : centre bourg, Potager
Taxat-Senat : église Saint-André de Taxat
Teillet-Argenty : bourg
Toulon-sur-Allier : ZAC du Larry
Varennes-sur-Allier : 34 rue de Vouroux
Vichy : ZAC des 4 chemins – ancien hôpital militaire
R.C.E.A. – Molinet : taillis des Gouttes
R.C.E.A. – Pierrefitte-sur-Loire : Le Bois Vernilhat
Varennes-sur-Allier : 33 rue Claude Labonde

Tableau des opérations autorisées**Carte des opérations autorisées**

Aurillac : Aron
Massiac : concession minière d'Ouche
Rouziers : déviation de Rouziers sur la RN 122
Thiézac : église Saint-Martin
Chastel-sur-Murat : Roc de Chastel

Tableau des opérations autorisées**Carte des opérations autorisées**

Brioude : place Saint-Julien
Lavaudieu : jardins de l'abbaye
Léotoing : église Saint-Vincent
Le Puy-en-Velay : Hôtel-Dieu
Saint-Paulien : abords de l'église Saint-Georges
Solignac-sur-Loire : Sert-du-Bois
Yssingeaux et Saint-Maurice-de-Lignon : mise à 2 x 2 voies de la RN 88
Chaudeyrolles : Le Chastelas
Inventaire des sites médiévaux désertés de la région de Saugues
Yssingeaux : Suc de Saussac

Tableau des opérations autorisées**Carte des opérations autorisées**

Anzat-Le-Luguet : concessions minières
Aubière : le Hameau de Pourliat
Aubière : Laschamp
Aydat : déviation RD 5, Fontclairant
Beauregard-L'Évêque : couvent des Minimes
Blanzat : Reilhat
Briffons : carrière des Roches
Charbonnières-Les-Vieilles : Les Champs
Chassagne : Abbaye de Mégemont
Chassagne : église paroissiale de Chassagne
Châteaugay : Les Côtes de Pompignat
Clermont-Ferrand : 33 boulevard Aristide Briand
Clermont-Ferrand : 1-3 rue Eugène Gilbert
Clermont-Ferrand : Arche Apollinaire
Clermont-Ferrand : 9 rue Massillon et 2 rue de la Treille
Clermont-Ferrand : 9-11 rue du Mont-Mouchet
Clermont-Ferrand : Ilot Saint-Guillaume
Clermont-Ferrand : La Grande Borne
Clermont-Ferrand : rue Fontgiève et rue Gautrez
Clermont-Ferrand : parking Belle Ombre
Clermont-Ferrand : 14 rue Georges Besse
Clermont-Ferrand : 13 rue André Theuriet
Clermont-Ferrand : Le Clos-Brûlé
Clermont-Ferrand : Gandaillat
Clermont-Ferrand : 21 rue de Riom
Cournon d'Auvergne : la voie des Toulait - allée des Rivages
Cournon d'Auvergne : Z.I. La Chomette - 10 rue Maryse Bastié
Cournon d'Auvergne : étang de Sarliève
Ennezat : Le champ des Juifs
Gelles : Les mines de Monges - Les Gardes
Gerzat : Rochefort - Le Hameau des Peupliers
Gerzat : Chantemerle - Bassin de rétention des eaux pluviales de la Tiretaine nord
Issoire : îlots du Parquet et de la Ferronnerie

Joze : Le Champ du Poux
La Roche-Blanche : La Novialle
La Roche-Blanche : Creux du Lac
La Roche-Blanche : Châteaugay
Le Cendre : ZAC Les Grandes
Lempdes : Le Pontel
Lempdes : La Morelle
Les Martres-d'Artière : Champ Chalatras, Les Tyoleyres et Les Quaires
Les Martres-d'Artière : Laqueuille
Les Martres-de-Veyre : 28 route de Longues
Les Martres-de-Veyre : Impasse des Gravieres
Lezoux : La Pradelle, impasse Boudonnet
Lezoux : échangeur A 72
Mirefleurs : Le Sire
Orcet : 22 rue du Camp Romain
Orcines : chemin d'accès au puy de Dôme
Saint-Beuzire : déviation sud de la RD 6
Saint-Diéry : La Bataille – déviation de la RD 978
Vic-Le-Comte : ZAC Les Meules
Ambert : Roddes Est
Ambert : Saint Pierre
Les sites fossoyés antiques et médiévaux de la région d'Ambert
Bromont-Lamothe : La laverie de Barbecot
Ceyssat : Col de Ceyssat
Chapdes-Beaufort et Les Ancizes-Comps : Chartreuse du Port-Sainte-Marie
Clermont-Ferrand : crypte de la cathédrale
Marsac-en-Livradois : Champ de Dore
Orcines : temple de Mercure, sommet du puy de Dôme
Pontgibaud : le district minier de Pontgibaud
Saint-Genès-Champanelle : Col de Ceyssat - Bois de Manson
Saint-Pierre-Le-Chastel : Le Peu - Secteur minier de Saint-Denis
Géo archéologie du bassin de la Dore dans le Puy-de-Dôme
L'évolution holocène des versants dans le massif des Monts-Dore à travers l'étude des tourbières

Projets collectifs interdépartementaux 2000 146

Tableau des opérations autorisées
Chronologie des mobiliers du second âge du Fer en Auvergne
Haches polies en Auvergne : inventaire des gîtes de matières premières et caractérisation
Géofacts

Bibliographie régionale 150

Liste des abréviations 156

Liste des programmes de recherche nationaux 157

Personnel du service régional de l'Archéologie 159

Liste des bilans scientifiques régionaux

SONDAGE CEYSSAT Col de Ceyssat

Gallo-romain
63 071

Une campagne de sondages d'une durée de neuf jours a été conduite du 15 au 23 avril 2000 dans le cadre des stages d'archéologie de licence du département d'histoire de l'Université Blaise Pascal (responsable : F. Trément) sur les vestiges de deux constructions antiques, conservés en élévation et repérés par L. Humbert en décembre 1999 au col de Ceyssat (cf. *supra*, p. 50-51 et *infra* p. 142-143). Implantés aux environs de 1 120 m d'altitude sur le replat constitué par le puy Redon au pied du versant méridional du puy de Dôme, ces bâtiments, qui dominaient le col au nord, avaient été dégagés par des fouilles clandestines au début des années 80. Ils appartiennent à ce qui est désormais reconnu comme l'agglomération antique d'*Ubrilium* signalée à neuf milles à l'ouest d'*Augustonemetum* par la *Table de Peutinger*.

L'objectif des sondages était de rechercher d'éventuels niveaux en place épargnés par les dégagements antérieurs, en vue de préciser la chronologie des constructions, de procéder au relevé topographique et architectural des substructions et d'ouvrir quelques sondages aux environs immédiats pour éclairer le contexte archéologique. Parallèlement, dans le cadre d'un DEA, L. Humbert a pu identifier l'auteur des fouilles, récupérer ses notes et procéder à l'inventaire du mobilier qu'il avait exhumé.

Distants d'une quinzaine de mètres et séparés par une dénivellation d'environ 4,50 m, les deux bâtiments, qui sont orientés au sud-ouest, bordent la tête d'un ravin assez profondément incisé en contrebas, sur un versant très pentu (fig. 1). Ils ont été aménagés en position de rupture de pente, à l'extrémité méridionale du replat, sur des terrasses artificielles.

– *Le bâtiment supérieur* a été découvert en 1980 et dégagé entre 1982 et 1985. De plan quadrangulaire, il mesure au minimum 8 x 4,50 m. On y accédait au sud par un large seuil monolithique. Seuls deux murs ont été mis au jour. De facture peu soignée, ils présentent un appareil de pierres polygonales sommairement taillées, en domite, associées à des blocs parallélépipédiques de plus grande taille. Conservés sur environ 0,50 m de hauteur, ils ont été en grande partie consolidés au ciment par le fouilleur. Les fondations sont constituées de boutisses transversales débordant assez largement des murs et reposant directement sur le substrat volcanique. Aucun niveau de sol n'était conservé.

Le mobilier recueilli lors des fouilles anciennes se compose surtout de céramiques communes, principale-

ment des cruches. Il faut y ajouter quelques monnaies (un sesterce en bronze de Philippe II, un dupondus en bronze de Marc-Aurèle et un as de bronze d'Alexandre Sévère), un fragment de marbre vert, un fragment de sculpture très fruste représentant un personnage féminin assis, une statuette en terre blanche de l'Allier figurant une déesse-mère allaitant deux enfants.

– Découvert en 1979, *le bâtiment inférieur* a été dégagé de 1979 à 1983. Une profonde excavation a mis au jour l'intérieur d'une pièce de plan quadrangulaire de 4,50 m sur au moins 3 m, adossée à la pente et ouverte au sud par un passage encore marqué par un seuil bétonné. Seuls trois murs ont été dégagés. Au nord, côté talus, on ignore si la pièce était délimitée par un mur ou simplement surcreusée dans la roche. A la différence du précédent, ce bâtiment est construit en petit appareil, par endroit tronconique et quasi réticulé comme c'est souvent le cas au col de Ceyssat. Les parements intérieurs, encore conservés sur plus d'un mètre de hauteur, étaient revêtus d'un enduit. Le sol était bétonné. On ignore tout des parements « extérieurs », de la morphologie et des dimensions du bâtiment. Une autre pièce devait exister au sud, en avant du seuil, mais l'érosion du versant, qui est ici très raide, a dû en emporter l'essentiel.

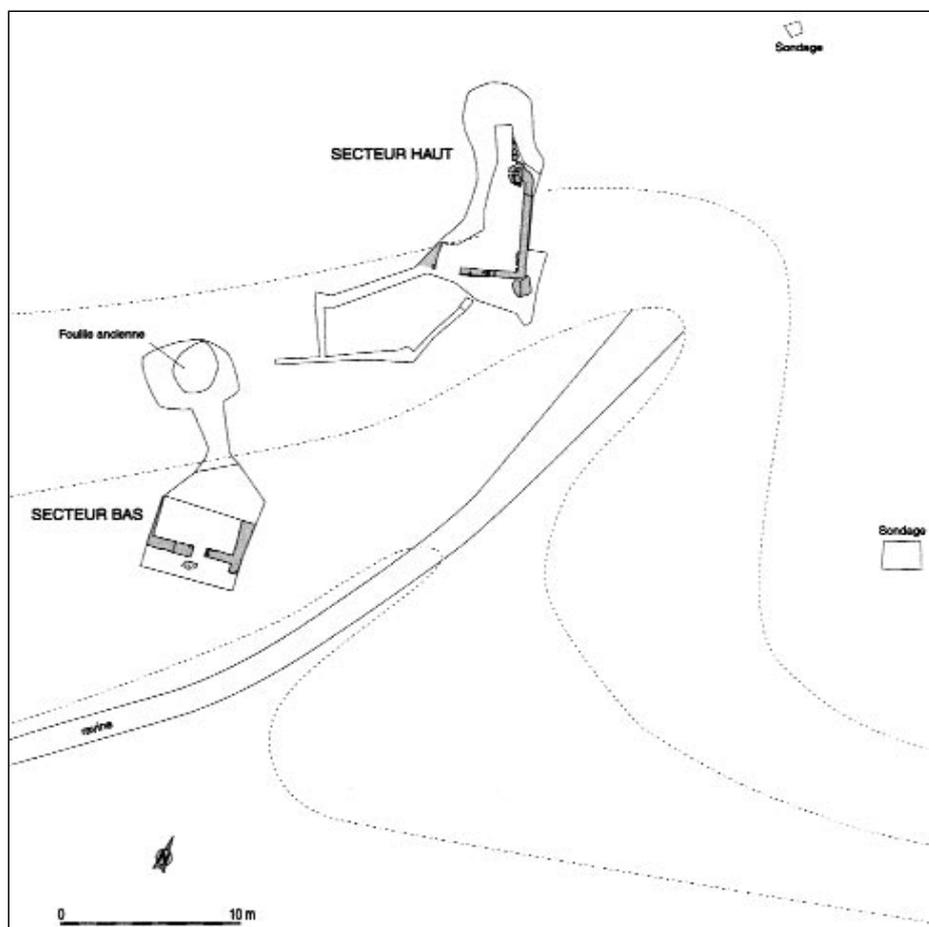


Fig. 1 : Ceyssat – col de Ceyssat : relevé des vestiges du puy Redon

Parmi le mobilier exhumé dans les fouilles anciennes, il faut signaler un demi-as de Nîmes à l'effigie d'Auguste et Agrippa, une estampille appliquée sur une coupe en sigillée lisse de forme Drag.33 du potier Celsianus, qui travaillait à Lezoux sous les règnes d'Hadrien et d'Antonin, ainsi qu'un gros fragment de plomb (23 x 12 cm). Les sondages ne permettent pas de préciser la chronologie, aucun niveau en place n'étant conservé.

Les tranchées ouvertes entre les deux bâtiments ont révélé des niveaux de déblais de fouille récents. En revanche, deux sondages implantés à moins d'une vingtaine de mètres au nord-est et à l'est des substructions précédentes, sur le replat supérieur, ont fait apparaître des niveaux d'effondrement datés du Haut-Empire, qui attestent que l'habitat se poursuivait dans ces deux directions, sur une superficie minimale de 1 500 m². Le premier sondage (2,35 x 1,70 m) a livré un abondant mobilier (*terra nigra*, céramique engobée blanche, paroi fine, sigillée de phases 6/7, céramique commune, céramique engobée, *dolium*, clous, *imbrices*, *tegulae*, pièce métallique). Le second sondage (1,20 x 1,10 m), implanté à une trentaine de mètres au nord du précédent, a révélé une stratigraphie comparable.

Même si les dégagements antérieurs ont décapé les niveaux archéologiques à l'intérieur des deux bâtiments, le bilan de l'opération est nettement positif. Il est désormais certain que ces constructions, dont on ignore encore le plan d'ensemble, sont antiques. Le mobilier recueilli dans les sondages et l'étude menée par L. Humbert sur le matériel des fouilles anciennes permettent de dater globalement l'occupation des trois premiers siècles de notre ère. La présence de *terra nigra* et de phases 2/3 de sigillée indique une mise en place précoce, dans la première moitié du I^{er} s. Il faut souligner ensuite la qualité assez remarquable de ces constructions (parements soignés, enduits, sol bétonné, marbre coloré), ce qui a de quoi surprendre à pareille altitude, dans un secteur où le froid, la neige, le vent et la pluie imposent des conditions plutôt rudes. Il apparaît enfin que l'implantation de ces bâtiments a nécessité d'importants efforts de terrassement dans les projections volcaniques qui recouvrent les flancs très déclives du puy Redon. La topographie antique est aujourd'hui complètement masquée dans ce secteur par d'épaisses colluvions qui garantissent une bonne conservation des vestiges.

Frédéric Trément

FOUILLE PROGRAMMÉE CHAPDES-BEAUFORT ET LES ANCIZES-COMPS Chartreuse du Port-Sainte-Marie

Epoque moderne
63 085 - 63 004

L'Unité de Recherche Archéologique Cartusienne (U.R.A.C.) intervient depuis 1991 sur le site de la chartreuse du Port-Sainte-Marie (1219-1792). Quatre fouilles programmées annuelles (1996-1999) indiquèrent qu'une problématique inédite pouvait être ici développée : l'étude diachronique et pluridisciplinaire de l'ermitage et du *propositum*, la vie en cellule, à travers l'exemple du site 4.50 (cf. BSR, 1996, p. 72-73 ; 1997, p. 88 ; 1998, p. 95-96 ; 1999, p. 116).

La fouille programmée 2000 a donc été consacrée au traitement archéologique de l'emprise sud du promenoir 4.50 et de l'*Ave Maria* connexe. C'est ainsi qu'à l'issue de la campagne, ont été respectivement fouillés ± 25 m² dans le promenoir 4.50, soit les deux tiers sud, et ± 5 m² dans la galerie nord du grand cloître, à hauteur du promenoir. Tous les sédiments considérés ont été traités en fouille fine. Sur le plan stratigraphique, la cote d'arrêt correspond *de facto* au sol 365 et au toit de l'avant-dernière couche, enregistrée 538, du jardin de la cellule post-médiévale. L'*Ave Maria* 4.50, couvrant ± 15 m², a été étudié de manière identique, les murs porteurs fermant l'espace délimitant également l'emprise de l'intervention. Ici aussi, seuls les ± 15 m³ de sédiments postérieurs aux sols 365 et 549 ont été traités.

On retiendra que 25 structures – sols, « calades », murs, ouvertures et cheminée – côtoient 29 couches anthropiques – niveaux d'occupation, de destructions et de remblais, essentiellement – et 6 formations probablement géologiques. Notons encore que 12 des 72 U.S. traitées se

rencontrent dans au moins 2 des espaces considérés. Par ailleurs, 2 917 « objets » ont été inventoriés mais 79,5 % d'entre eux proviennent du promenoir. Cette disparité spatiale tranche avec la parité affichée par les thématiques. En effet, la construction s'octroie 1 553 références et la vie quotidienne 1 364. Ainsi, le catalogue général de 36 pièces comprend aussi bien des fragments de croisillon ou de meneau en Volvic relevant de l'ermitage post-médiéval que des faïences « culinaires » appartenant à l'horizon 4.50.

Couches, structures et mobiliers associés livrent donc des données intéressantes au moins deux intervalles chronologiques. La chronologie, stratigraphique et absolue, montre effectivement qu'un horizon post-médiéval (XV^e s. ?-v. 1670) précède l'horizon 4.50 (v. 1670-v. 1792). L'intervention 2000 apporte une contribution majeure à la connaissance de l'intervalle chronologique s'interrompant au cours du troisième quart du XVII^e s. Nous soulignerons donc ici les apports et les faiblesses de la documentation réunie en 2000 et nous rappellerons les réflexions et les orientations qu'elle suggère.

Certes, la cellule et le grand cloître modernes reçoivent de nouvelles contributions structurelles, mais celles-ci intéressent prioritairement la galerie, plus ou moins connue à travers quelques mentions textuelles, des plans et des gravures. Cet espace attend cependant une documentation complémentaire – intéressante notamment le rythme des baies – que l'on pourrait acquérir en automne 2001 à la faveur du traitement de l'atelier 4.50.